

ÉDUCATION

Les compressions n'exigent pas de hausses de taxes scolaires, dit le ministre Blais

MARCO BÉLAIR-CIRINO
Correspondant parlementaire
à Québec

Le ministre de l'Éducation, François Blais, presse les commissions scolaires, acculées à des compressions budgétaires de 350 millions de dollars pour l'année 2015-2016, de s'abstenir de hausser les taxes scolaires. «*Les compressions n'exigent pas des hausses de taxes scolaires*», a-t-il affirmé à l'issue du caucus des élus libéraux lundi après-midi.

Les commissions scolaires pourraient comprimer leurs dépenses administratives, notamment en concluant entre elles des ententes d'«échange de services» ou encore en optant pour la fusion, a-t-il suggéré. «*Aucune hausse de taxes scolaires n'est due aux compressions budgétaires du gouvernement. Je ne crois pas à ça du tout. Il y a encore des*

possibilités de compressions dans les commissions scolaires à un niveau administratif. Quand on en parle, quand on discute avec les commissions scolaires, elles le reconnaissent», a soutenu M. Blais.

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) craint que les nouvelles coupes «*d'une ampleur sans précédent*» demandées aux écoles primaires et secondaires se traduisent par un effritement des services aux élèves. Le secteur de l'éducation connaîtra une hausse de son budget de 0,2% en 2015-2016, même si ses coûts de système croissent habituellement de plus de 3%.

Le gouvernement libéral a «*frappé très durement*» le secteur de l'éducation. «*Imaginez-vous, rien pour l'enseignement, pour l'aide aux devoirs, pour ceux et celles qui sont en attente de services dans nos écoles*», a

dénoncé le chef de l'opposition officielle, Stéphane Bédard.

Garanties demandées

Le député caquiste Jean-François Roberge a demandé au ministre François Blais des garanties qu'il n'y aura pas de hausse des taxes scolaires ni des coupes de services au cours des prochains mois. «*Une chose qui est claire, là, c'est que, depuis deux ans, le Parti québécois et le Parti libéral, ensemble, ont augmenté les taxes scolaires d'en moyenne 20% pour les contribuables. Puis, en même temps, les élèves, eux, ont subi des coupures de services. Donc, les contribuables ont payé plus pour obtenir moins*», a-t-il déploré.

Le ministère de l'Éducation s'est dit disposé à «*rencontrer*» les commissions scolaires afin de leur indiquer des sources d'économies. «*Elles le reconnaissent, il y a encore du*

potentiel au niveau administratif pour faire des compressions. [...] Il est possible de faire des choses. On va regarder ça avec elles», a souligné M. Blais.

M. Blais s'engage aussi à dé-poussiérer le «*mécanisme des taxes scolaires*». «*C'est un mécanisme qui date du XIX^e siècle. [...] Quel est le problème avec les taxes scolaires? Bien sûr, l'équité entre les enfants — s'assurer que tous les enfants sur le territoire du Québec aient accès au même niveau de services — et l'équité aussi [entre] les contribuables*», a-t-il affirmé en Chambre.

Le Devoir

